

## Coronavirus

## Écoles privées sur le pied de guerre en cas

**Renvoyer les élèves chez eux n'est pas à l'ordre du jour. Mais les établissements se disent prêts à enseigner à distance**

Aurélié Toninato

L'Italie, le pays européen le plus touché par le coronavirus, a étendu ses mesures d'isolement à l'entier du territoire et fermé ses écoles jusqu'en avril au moins. D'autres pays font de même - c'est le cas de la France dans deux départements.

En Suisse, où l'épidémie ne connaît pas la même étendue pour le moment, une institution privée à Aubonne a décidé de fermer ses portes lundi après qu'un enseignant ait été testé positif au Covid-19. Cela alors que l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ne préconise rien de tel. À Genève, les écoles sont pourtant sur le qui-vive. Même si une fermeture n'est pas à l'ordre du jour, elles anticipent.

Les écoles privées interrogées assènent le même mantra: «En cas de fermeture, on est prêt.» Plusieurs disent conduire leurs actions sur la base d'une «matrice de réponse». Autrement dit un



En cas de fermeture, des écoles pourraient délivrer des enseignements en ligne. AFP

formulaire qui les aide à faire les bons choix lorsqu'il faut décider qui peut entrer sur le campus, comment réagir si un enfant présente des symptômes ou si un cas

est avéré, en fonction des degrés de l'épidémie. La plupart des établissements privés ont par ailleurs créé une cellule de crise et tiennent informés les parents.

Si ces écoles venaient à fermer demain, comment assureraient-elles les cours? Des horaires spécifiques pour un enseignement en ligne ont été créés; c'est

notamment le cas à l'école Moser. Basculer vers le virtuel est facilité par l'expérience de ces écoles dans le domaine, elles qui pratiquent depuis plusieurs années

l'enseignement en ligne. Il est déjà possible pour les enseignants et les élèves d'interagir à distance, de partager des contenus sur des plates-formes dédiées, de confier des devoirs, de donner un cours par vidéoconférence, de poser des questions via un chat.

De nouveaux contenus pédagogiques, ainsi que des cours, ont été ajoutés ces dernières semaines en prévision d'un basculement total vers le virtuel. «Nous avons enrichi avec des vidéos, des exercices interactifs, des fichiers à imprimer, rapporte Françoise Herry, directrice de la qualité pédagogique à Florimont. Nous menons des tests depuis deux semaines, cela a permis d'affiner les contenus.» Par ailleurs, les enseignants ont reçu des formations complémentaires.

#### Livrés à eux-mêmes?

Pour bénéficier de cet enseignement à distance, il faut un équipement adéquat. L'exigence ne semble pas être un souci. «Notre public est plutôt bien équipé en général, relève Françoise Herry. Mais si besoin, nous prêterons du matériel.» À Moser, la question est réglée, on équipe depuis 2014 les élèves en iPad.

Va pour l'équipement. Encore faut-il que les élèves, livrés à eux-mêmes, veuillent bien étudier... «Nous ne pouvons pas les surveiller dans le domaine, elles qui pratiquent depuis plusieurs années

## Une impression de confusion? «Les décisions arbitraires sont inhérentes à la gestion des risques»

**Les États se livrent à un exercice d'équilibrisme face au coronavirus. Il faudra s'y faire, dit Claudine Burton-Jeangros**

La crise du coronavirus ne cesse de s'accroître et les mesures, ici et là, se multiplient pour faire face à une propagation qui s'opère désormais à l'intérieur des frontières nationales. Alors que la gestion du risque sanitaire est bien évidemment une priorité, on s'interroge en même temps sur les effets collatéraux des mesures prises pour lutter contre l'épidémie.

Comment maîtriser d'autres risques, ceux d'une anxiété grandissante ou de chaos économique? Nos sociétés modernes, obsédées par le risque zéro, sont-elles bien outillées pour apprendre à vivre avec le virus sans paniquer? Entretien avec Claudine Burton-Jeangros, professeure de sociologie à l'Université de Genève et spécialiste de la gestion des risques, en particulier dans le domaine de la santé.

**SRAS, MERS ou même H1N1: par le passé, ces virus mal connus n'ont que peu touché la Suisse. Pour la première fois, avec le coronavirus, on y est confronté de plein fouet. Dans quelle mesure cette situation constitue-t-elle un choc pour la population?**

On ne peut plus, en effet, se cacher derrière le fait qu'il s'agit d'un problème étranger, confiné à «la lointaine Chine», perspective qui a servi pendant des semaines à nous rassurer. L'arrivée du Covid-19 en Italie laissait bientôt supposer que la Suisse allait être impactée, et cela devient maintenant une réalité très concrète. Nous sommes face à un paradoxe: tout le monde en parle, il y a un



Claudine Burton-Jeangros, professeure à l'Université de Genève et experte de la gestion des risques. DR

rabondance d'informations sur le sujet, ce virus est donc omniprésent dans les esprits, mais cela reste quelque chose de totalement invisible, intangible, sauf si l'on a un proche touché, bien sûr. Cette situation crée de l'anxiété, qu'il s'agit aussi de gérer. L'histoire a montré que les maladies infectieuses ont toujours provoqué du rejet, de la discrimination, on le voit encore avec ceux qui veulent simplement fermer les frontières. En même temps, elles exigent des actions communes pour se protéger soi, mais aussi les autres. Cela crée également une forme de solidarité.

**Les autorités doivent rassurer, mais aussi informer des risques et prendre des mesures inhabituelles et inévitablement anxiogènes. Et comme ces mesures n'ont rien d'uniforme d'un pays à l'autre, cela génère maintes interrogations...**

C'est toute la difficulté de la gestion des risques. Les autorités marchent sur un chemin de crête où elles doivent prendre des mesures, mais sans en prendre d'excessives pour ne pas déstabiliser le pays, et en plus elles doivent

en permanence réajuster la ligne en fonction des nouvelles informations qui leur parviennent. Il faut savoir que les États se préparent depuis des années à une telle pandémie. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a classé les épidémies infectieuses au rang de risque majeur pour la planète en 2003 déjà. Les scénarios ont été établis, évalués, les États ont procédé à des exercices de manière récurrente pour affronter une telle crise. Malgré tout, on ne peut pas être complètement préparé.

Par définition, les autorités prennent des décisions arbitraires. En France, on a interdit les rassemblements de 5000 personnes, en Suisse, c'est 1000 personnes, des cantons ajoutent une marge de sécurité supplémentaire, jusqu'à des limites abaissées à 50 personnes. En Italie, la situation épidémiologique a conduit à instaurer des contraintes plus strictes; elles suscitent toutefois des réactions contrastées, oscillant entre le souci de limiter la diffusion de l'épidémie et la revendication de liberté individuelle. Tout cela donne l'impression d'une cacophonie, mais il ne peut en être autrement: il n'y a pas une norme standard pour agir; l'arbitraire est inhérent à la gestion des risques, il s'agit de s'en accommoder.

phonie, mais il ne peut en être autrement: il n'y a pas une norme standard pour agir; l'arbitraire est inhérent à la gestion des risques, il s'agit de s'en accommoder.

**S'accommoder de l'incertitude et de l'arbitraire, n'est-ce pas particulièrement compliqué dans nos sociétés modernes, obsédées par le tout-contrôle et le risque zéro?**

Cette crise nous renvoie brutalement à notre fragilité et à notre vulnérabilité. Nous vivons dans des sociétés hypertechnologiques, mais nous nous sentons menacés par ce virus impalpable. C'est déstabilisant. Et c'est justement pour cela que la gestion rationnelle des risques a également pour ambition de maîtriser la peur. L'équation est toujours assez compliquée. Si les autorités se contentent de rassurer sans prendre de mesures, on se retrouve avec une explosion de cas et un grand nombre de morts; si les messages sont trop alarmistes et les mesures trop strictes, le pays est déstabilisé, et son économie est paralysée. Il faut donc en tout temps travailler sur le compromis, lequel est appelé à évoluer en permanence. La tâche n'est pas rendue facile non plus par le fait qu'une autre caractéristique des sociétés modernes, c'est leur grand degré d'interconnectivité. Cela signifie une démultiplication des effets, dans la transmission du virus, dans la transmission des craintes, etc. Cela dit, au sujet de la peur, il ne faut pas y voir qu'un aspect négatif. Un certain niveau d'anxiété permet également de garantir que la population adopte les bonnes attitudes pour limiter la progression de l'épidémie. Et les situations extraordinaires n'amènent pas que du négatif: elles resserrent aussi les liens sociaux.

Cathy Macherel

## Les avocats contrôlés à l'entrée des prisons

**L'État annonce au bâtonnier un contrôle sur toute personne pénétrant dans chacun des établissements de détention**

«Thermomètre frontal et contrôle visuel systématique.» Voilà ce qui attend les avocats souhaitant aller voir leurs clients en prison. L'Office cantonal de la détention a écrit dans ce sens lundi au bâtonnier de l'Ordre des avocats pour annoncer un contrôle «sur toute personne pénétrant dans chacun des établissements de détention», par mesure de prévention de l'épidémie de coronavirus.

Le dispositif concerne donc les avocats ainsi que les proches des détenus souhaitant leur rendre visite. Contacté, Laurent Paoliello, porte-parole du Département en charge de la sécurité, confirme que ces mesures sont prises dans l'intérêt des prisonniers, des visiteurs, des collaborateurs et de la société: «Nous n'allons pas affecter du personnel médical pour effectuer ce contrôle. Si l'avocat ou le visiteur a une fièvre qui dépasse les 38 degrés ou alors s'il présente des symptômes comparables à la grippe, comme la toux et le nez qui coule, il devra rebrousser chemin. À l'image de notre personnel d'ailleurs, qui est prié, dans ce cas de figure, de rentrer à la maison. C'est le bon sens qui prime.»

Le pénaliste Benjamin Grumbach se rend régulièrement à Champ-Dollon pour voir ses clients: «Je salue les mesures de prévention prises par l'Office cantonal de la détention face à l'épidémie, déclare-t-il. Si un détenu était contaminé, la propagation du virus au sein de la prison serait rapide et inévitable, dans la mesure où les détenus sont confinés dans leur cellule vingt-trois

heures sur vingt-quatre, repas compris. C'est donc parfaitement normal que les visiteurs - avocats ou non - soient soumis à un contrôle avant d'entrer en contact avec des détenus ou des membres du personnel pénitentiaire.»

Contacté, le bâtonnier Lionel Halpérin prend acte des mesures décidées par l'Office de la détention «qui ont pour objectif de préserver la santé des détenus et du personnel des établissements de détention». Il les a communiquées aux membres de l'Ordre des avocats.



M° Robert Assaël  
Avocat



Lionel Halpérin  
Bâtonnier

Mardi après-midi, M° Robert Assaël s'est rendu à Champ-Dollon. «Un gardien en uniforme, bienveillant, m'a pris la température au front. Il n'y a pas eu de contact physique. Il a placé l'appareil à environ cinq centimètres de mon front. J'avais 36 degrés et le gardien m'a donc laissé passer avant que je sois soumis aux contrôles d'usage comme le détecteur de métaux. J'ai pu voir plusieurs clients au parloir. Et je suis reparti ensuite normalement.» Il ajoute: «Il y a plus de 750 détenus pour 398 places. Les visites constituent leurs seules véritables respirations. Pour éviter de les supprimer et risquer des émeutes dramatiques comme en Italie, il est impératif d'empêcher le virus de pénétrer dans la prison.» **Fedele Mendicino**